

L'ACCOMPAGNEMENT DE STAGIAIRES

Chaque année, ce sont en moyenne 254 étudiants qui obtiennent un diplôme en criminologie après avoir effectué un stage en criminologie clinique. Ces nouveaux intervenants, motivés et passionnés, sont essentiels pour assurer une relève et combler la pénurie de main-d'œuvre présente dans plusieurs milieux où sont employés les criminologues.

Les stages cliniques permettent aux futurs criminologues et intervenants de mettre en application les savoirs et compétences appris lors de leurs études, en plus de les familiariser avec les différents aspects de la profession de criminologue ou de tout autre emploi connexe. Pour plusieurs d'entre eux, il s'agit de leur première expérience en criminologie clinique. Ils arrivent au sein de leurs milieux, avides de connaissances et curieux d'en apprendre davantage sur le rôle d'intervenant. Le stage est donc un moment privilégié pour l'étudiant, lors de son parcours scolaire.

Toutefois, il semble que le recrutement de superviseurs de stage ne soit pas chose facile pour les universités, surtout en ce temps de pandémie. Or, les étudiants sont tout aussi présents au sein des programmes de criminologie et leur diplomation dépend de la réussite de leur stage.

Nous tenons donc à vous encourager, chers criminologues, à vous porter volontaire afin de devenir superviseur de stage, peu importe votre milieu de travail ! Il s'agit d'une tâche enrichissante et stimulante, qui vous permet de transmettre vos connaissances à un étudiant avide d'apprendre et passionné par la criminologie. De plus, en agissant à titre de superviseur, vous participez au rayonnement de la profession et transmettez les spécificités du criminologue, au sein de votre emploi.

Rien de mieux qu'un court témoignage pour démontrer concrètement ce que peut apporter l'accompagnement d'un stagiaire. Cette année, M. Yann Morin, crim. accompagne trois stagiaires au sein de son milieu de travail :

Le rôle de superviseur de stage est très enrichissant ! Les étudiants ont souvent plusieurs questionnements concernant leurs interventions, ce qui amène des discussions intéressantes et surtout, cela nous permet de pousser plus loin la réflexion sur nos interventions. Nous pouvons prendre un temps d'arrêt pour vérifier le bien-fondé de celles-ci. De plus, les étudiants sont ouverts d'esprits, prêts à apprendre et à essayer de nouvelles choses. La supervision me permet aussi de m'améliorer et de transmettre mes connaissances. Il s'agit réellement d'une situation gagnant-gagnant. À ceux qui voient ce rôle comme une tâche supplémentaire, sachez qu'il est possible de mettre des méthodes de travail en place, par exemple, l'utilisation d'un journal de bord par le stagiaire, qui facilite la tâche lors des rencontres et des évaluations. Aussi, les professeurs et chargés de cours universitaires sont présents et disponibles pour répondre à toutes nos questions en cours de route. Il s'agit réellement de belles expériences. Je recommence chaque année !

Nous vous rappelons que la supervision de stagiaire fait partie des activités admissibles à titre de formation continue, pour un maximum de 15h par période de référence de deux ans.

Nous vous encourageons vivement à contacter les universités, si vous pensez qu'un stage pourrait être offert au sein de votre organisation. La relève en sera d'autant mieux formée. Voici les coordonnées des responsables à contacter :

- Université Laval : M^{me} Mélanie Guyon : melanie.guyon@tsc.ulaval.ca
- Université de Montréal : M^{me} Valérie Préseault : valerie.preseault@umontreal.ca
- Université d'Ottawa : M^{me} Marie-Lyne Vachon et M^{me} Drew Taylor : Marie-Lyne.Vachon@uottawa.ca et Drew.Taylor@uottawa.ca
- Université du Québec en Outaouais : M^{me} Renée-Pierre Trottier-Cyr : renee-pier.trottier-cyr@uqo.ca

Merci d'accomplir votre travail de criminologue et de contribuer au rayonnement de la profession.